

Frais supportés pour l'Organisation des Matches et stages (2)

Arbitre, aide arbitre et formateur.

Indemnité Kilométrique (par kilomètre)	0,4256 €
Arbitre / formateur - indemnité kilométrique sur une base de 50 KM	42,56 €
Bonification pour arbitre transporté	10,00 €
Arbitre stagiaire - Indemnité kilométrique sur une base de 50 KM*	29,80 €
Journée d'arbitrage / formation :	
bénévole club non arbitre / non formateur*	20,00 €
*si journée complète, prise en charge du repas	
* demi tarif pour une demi journée sans repas.	10,00 €
Petit Déjeuner pour l'ensemble des arbitres et réunion (par jour)	25,00 €
Repas arbitre/formateur	25,00 €
Avec justificatif	
sans justificatif	20,00 €
Nuit	50,00 €
Remboursement d'1 nuit sur le championnat sans petit déjeuner (le petit déjeuner se prenant au club)	

Stages organisés par le CDTir 77

Le CDTir 77 prendra en charge le repas du stagiaire lors d'une première inscription sur un stage d'une journée complète.

ATTENTION

En cas de réinscription à un même stage,
il n'y aura pas de prise en charge du repas.